

## Créer des documents bureautiques accessibles

Les documents bureautiques sont largement utilisés par les services de communication internes et externes pour la diffusion de plaquettes commerciales, flyers, modèles de courrier, comptes rendus, rapports annuels...

Or, tous les destinataires de tels documents ne sont pas en mesure de les lire facilement : c'est notamment le cas des personnes en situation de handicap visuel.

Quelles sont les règles de conception et les bonnes pratiques à suivre pour qu'un fichier au format DOC, ODT ou PDF soit « accessible » ? Qu'impose la loi concernant l'accessibilité des fichiers bureautiques à télécharger ? Existe-t-il des solutions alternatives acceptables ?

### PRÉREQUIS

→ Connaissances des logiciels Microsoft Word (version 2010 minimum), LibreOffice et Adobe Acrobat Pro.

### OBJECTIFS

- Identifier les principes généraux de l'accessibilité numérique,
- Connaître le contexte législatif français,
- Utiliser les techniques de balisage nécessaires à la création de fichiers bureautiques accessibles,
- Évaluer l'accessibilité de ses propres créations.

### PUBLIC

→ Toute personne devant communiquer avec des collaborateurs et/ou un public en situation de handicap visuel.

### INTERVENANTS

- Formateurs en informatique adaptée,
- Expert AccessiWeb en évaluation

## METHODES PÉDAGOGIQUES

- Démonstrations effectuées sur des documents bureautiques par un utilisateur en situation de handicap visuel,
- Présentation des fonctionnalités de Word et Acrobat Pro, nécessaires à l'accessibilité,
- Présentation des ressources en ligne.

## CONTENU

### Présentation générale de l'accessibilité numérique

- Définition, contexte législatif en France, outils et techniques de navigation des personnes en situation de handicap,

### Règles d'accessibilité numérique

- Création et vérification de l'accessibilité d'un document Word,
- Création et vérification de l'accessibilité d'un document PDF,
- Exercices pratiques.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz et exercices pratiques pendant la formation.



### DATE

24/25 Mars 2022



### DURÉE

2 jours



### LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)  
Formation sur site



### COÛT

Session Inter : 700 €  
Session Intra : Groupe sur devis



### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

24 février 2022



### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel  
Inter ou intra-établissement



### NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 participants maximum



### CONTACT

Access Formation  
Service informatique  
Tél. : 01 44 42 91 88  
[secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org](mailto:secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org)